



TABLEAU D'ACTIVITE ET DE RESULTAT ARRETE AU 30/06/2017

Les dispositions de l'acte uniforme de l'OHADA relatives aux sociétés cotées prévoient dans leurs articles 849 et 851, la publication dans un journal d'annonces légales d'un tableau d'activité et de résultat, et d'un rapport semestriel accompagné d'une attestation des commissaires aux comptes sur la sincérité des informations données.

Le tableau d'activité et de résultat vous est présenté ci-dessous avec un rappel de la période identique de l'année 2016.

Données d'Activité	Unité	S1 2016	S1 2017	Variation vs 2016		2016
				Volume	%	
Ventes nationales	GWh	3 269	3 459	190	5,8%	6 454
Ventes à l'exportation	GWh	667	678	11	1,6%	1 648
Ventes totales	GWh	3 936	4 137	201	5,1%	8 103
Branchements Ordinaires	Nbre	38 326	37 337	-989	-2,5%	82 630
Branchements PEPT	Nbre	62 237	82 479	20 242	3,2%	141 385
Nbre de clients en milliers	Nbre	1 532	1 757	225	14,6%	1 632
TMC*	Heure	17h 37'	12h 18	-5h 19	-30,1%	27h 43

*TMC temps moyen de coupure par an

Evolution des résultats semestriels de la CIE

En millions de FCFA	S1 2016	S1 2017	Variation vs 2016		2016
Chiffre d'affaires	268 062	289 753	21 691	8,09%	588 957
Produits Propres à la CIE	82 528	88 031	5 503	7%	163 839
Résultat avant impôts	11 006	2 381	-8 625	-78%	14 729
Résultat Net	7 597	1 320	-6 277	-83%	10 780

Le chiffre d'affaires en progression de 8 % par rapport au 1^{er} semestre 2016 s'élève à 289,7 milliards de FCFA. Cette hausse résulte de l'augmentation des ventes nationales d'énergie +5,8% en volume et 8,09% en valeur soit 21 milliards FCFA, mais également d'une faible augmentation des ventes à l'export, +1.6% ; et surtout d'une croissance constante du nombre de clients qui s'élève à +14,6%.

Le recul de la demande des pays voisins notamment le Ghana qui a réduit significativement sa demande explique le ralentissement des ventes à l'export comparé à la même période 2015/2016.

Cependant, la hausse du chiffre d'affaires sur les ventes d'électricité demeure insuffisante pour couvrir les coûts de production des IPP et des gaziers. La redevance d'exploitation (Chiffre d'Affaires Energie net de la Rémunération du concessionnaire et des coûts de production des IPP et gaziers) affiche un déficit de - 30,9 milliards de FCFA à fin juin 2017 contre - 31,4 milliards de FCFA à fin juin 2016.

Les produits propres à la CIE, correspondant au chiffre d'affaires retraité de la quote-part de l'Etat sur les ventes d'électricité et les autres produits (branchements, travaux), s'élèvent à 88,03 milliards de FCFA en

hausse de 7%. Cette croissance est due, d'une part, à la croissance des ventes nationales et export d'énergie, et d'autre part à la croissance du nombre d'abonnés +14,6% par rapport à 2016.

Il convient de préciser que les négociations pour la révision de la rémunération de la CIE sont toujours en cours. La rémunération actuellement appliquée l'est donc sur la base des principes de la révision quinquennale 2011-2015. Sur la période de 2016 à 2020, une amélioration des indicateurs clés de la qualité de service, du produit et du rendement de distribution est attendue de la CIE. La proposition transmise en 2016 aux autorités de tutelle intègre un renforcement des moyens et des actions de la CIE pour atteindre des objectifs ambitieux pour le système électrique ivoirien.

L'activité branchements a été impactée sur le premier semestre par le recul des abonnements ordinaires - 2,5% compensé par des branchements du Programme Electricité pour tous (PEPT) en hausse de +3.2% soit plus de vingt mille branchements additionnels. Avec plus de 250 000 branchements sociaux réalisés dans les quartiers périurbains de la ville d'Abidjan et dans les villages, le PEPT répond à une forte demande des populations d'un accès légal à l'énergie à un coût accessible. La mise en œuvre prochaine du fonds public PEPT va permettre de pérenniser ce programme préfinancé à ce jour par la CIE.

Le résultat avant impôts s'élève à 2,381 milliards en recul de -78% par rapport à juin 2016. Quant au résultat net, il s'élève à 1,32 milliards de FCFA en recul aussi de -83%

Cette baisse de la performance est liée notamment à la mise en œuvre des plans d'amélioration de la qualité de service, du produit (réduction de temps moyen coupure), du rendement de distribution et de l'information aux clients dans un contexte d'un ralentissement de la demande nationale et export et de non finalisation des négociations sur la rémunération. Par ailleurs il a été pris en compte des charges exceptionnelles évaluées à 2,711 milliards de FCFA dans le cadre des discussions en cours avec l'Etat engagé sur le premier trimestre sur la reconnaissance des créances réclamées à l'Etat par la CIE au titre des consommations d'électricité impayées de 2012 à 2016.

En ce qui concerne les opérations post clôture, il faut noter la finalisation au cours du mois d'octobre 2017 des discussions avec l'Etat sur les créances de l'Administration et ses démembrements.

Au terme de ces discussions, une partie des créances notamment celles relatives à des rappels de facturation n'ont pas été validées.

En conséquence, la quote-part de la CIE dans ces créances qui évalué à 3,952 milliards de FCFA fera l'objet de la constatation d'une provision à due concurrence.